

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2017**

Présents : Mme BOYAT Sylvie
Mrs DELERCE Olivier, DUPONT Éric, JOSSERAND Jean-François, MORAND Jean Claude et
MUDRY Stéphane.

Excusés : Mme DWORAK Bogéna
Mr BOINNARD Cyril

Absent : Mr MENOUD Julien

Sylvie BOYAT se propose comme secrétaire de séance qui s'ouvre à 20h 35.

Le Compte-rendu de la séance du 18 août 2017 est approuvé par le Conseil municipal à l'unanimité.

1. Mot du Maire :

Le Maire Jean Claude MORAND présente l'ordre du jour.
Concernant la subvention pour l'association 'Les Petits Biotins', le centre de vacances n'ayant pas ouvert l'été 2017, la proposition de subvention n'a plus lieu d'être.

2. Point sur les travaux d'enfouissement des réseaux :

Monsieur le Maire informe le CM qu'une demande d'enfouissement des réseaux secs a été déposée au SYANE et que le coût des travaux n'est pas connu à ce jour.

Question d'Éric Dupont : Quelle est la participation des aides ?
Réponse : 55 % pour la partie enfouissement des lignes ERDF.

Si les travaux concernant les réseaux secs sont engagés, il faut remplacer le réseau d'eau qui ne correspond plus aux normes.

Délibération pour poursuivre l'étude et déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie.
Vote : pour : 6 / 6.

3. Point sur les travaux au lieu-dit « Les Brons » :

Le terrassement est terminé et les talus ont été engazonnés.
Concernant la réfection de la route, une première couche d'enrobé sera mise cet automne pour reprofiler la route.
Délibération : Versement d'un fonds de concours de 20 000 € à la CCHC pour l'aménagement de la route des Brons.
Vote : pour : 6 / 6.

4. Point sur les travaux d'eau route du Sey :

Monsieur le Maire informe le CM que les travaux ont commencé.

5. Point sur le réseau d'assainissement au lieu-dit 'Les Choseaux' :

Monsieur le Maire informe le CM qu'une demande de subvention auprès du département a été faite afin de créer une antenne sur le réseau d'assainissement jusqu'aux Choseaux.

Cette demande n'engage pas les travaux.

Le CM donne son aval afin de poursuivre les études.

6. Travaux Église :

Les travaux de peinture intérieure sont terminés.

Il reste à faire l'électricité et la chaudière.

7. FPU :

Monsieur le Maire présente au CM le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées. Le CM approuve le rapport sous condition que la DGF Tourisme soit bien versée à la commune et non à la CCHC.

8. Modifications statuts CCHC :

Monsieur le Maire informe le CM des modifications des statuts de la CCHC.

À compter de 2018, une nouvelle taxe pour l'entretien des cours d'eau (GEMAPI) sera effective.

Délibération : Pour : 6 / 6.

9. Numérotation des voies :

Mme Sylvie Boyat informe le CM des dernières installations des mâts et panneaux de route.

Les modifications (numéro pour Monsieur BOINNARD Jérôme, numéro pour Monsieur et Madame Didier VULLIEZ et changement de nom pour la route des Guérisseurs en route de Sous-Seytroux) ont été envoyées aux différents organismes.

La commande pour l'achat du nouveau panneau (Route de SOUS-SEYTROUX) et des différents numéros de maison est en attente de nouveaux numéros à venir.

10. Point sur les coupes en cours :

Le CM demande aux transporteurs de se conformer à la réglementation en vigueur concernant la masse embarquée sur les camions.

Pour l'instant, l'entretien des routes forestières est à la charge de la commune.

11. Point sur la rentrée scolaire :

Monsieur Eric DUPONT présente le bilan de la rentrée.

Le directeur, ayant pris un temps partiel, est déchargé de cours le jeudi (remplacement).

Mme Sylvie Boyat informe qu'à compter du premier novembre 2017, les repas de la cantine passe en liaison froide avec livraison journalière (**sans fourniture du pain**).

De ce fait, le coût d'un repas facturé à la commune passe à 5,90 €.

12. Urbanisme :

- Certificat d'Urbanisme :
 - Office Notarial de St Jean d'Aulps (CU a)
Lieu-dit : «Le Caveau »
Références cadastrales : B1107 – 1108
Objet : Vente Paul Delerce Mauris / Guy Vulliez
Observations :
 - Seule la parcelle 1107 est située dans la carte communaleAvis : La parcelle 1108 est hors de la carte communale.
- Permis de Construire :
 - ROSSET Florent
Adresse : 195 Route de la Besentière
Lieu-dit : « Les Rossets »
Références cadastrales : B 197 – 2662 – 2763 – 3561 – 3562
Objet : réhabilitation et extension d'une maison
Observations :
 - Places de parking : 3 par logements
 - Les branchements aux réseaux seront faits par une entreprise agréée par la commune
 - Compteur d'eau ISOTHER en limite de propriété
 - Séparation des eaux pluviales et des eaux usées ; Création d'un puits perdu pour les eaux pluviales avec canalisation du trop-plein vers les eaux pluviales
 - Réseaux EDF et PTT en souterrain
 - Taxe de raccordement au réseau d'assainissement (partie rajoutée) : 602.80 €.Avis : Favorable en respectant les observations données.
 - COLLET Michel
Adresse : 204 Route du Crêt
Lieu-dit : « Le Crêt »
Références cadastrales : A 2126 – 3198 – 3201
Objet : Transfert du PC n°07427111B0008
Observations :
 - Observations du PC existant
 - Raccordement au réseau collectif
 - Les branchements aux réseaux seront faits par une entreprise agréée par la commune
 - Taxe de raccordement aux égouts
 - Taxe de branchement au réseau d'eau
 - Compteur d'eau ISOTHER en limite de propriété
 - Séparation des eaux pluviales et des eaux usées ; Création d'un puits perdu pour les eaux pluviales avec canalisation du trop-plein vers les eaux pluviales ; l'intéressé devra faire le nécessaire pour canaliser l'eau de la voirie de sa parcelle afin qu'elle ne s'écoule pas sur la voie communale.
 - Places de parking : 3 par logement
 - Réseaux EDF et PTT en souterrainAvis : Favorable en respectant les observations données.
 - JOHNSON Steve (modification du PC n° 07427115B0016M01)
Adresse : 443 Route des Champs Marmo
Lieu-dit : « Les Champs Marmo »
Références cadastrales : B 1184
Objet : Suppression d'un escalier et création d'un balcon.
Avis : Favorable en respectant les observations données.

- Déclaration Préalable :
 - MUDRY Frédéric et ROSSET Anne-Laure
Lieu-dit : « Les Choseaux »
Références cadastrales : A 1903 – 1904
Objet : Réhabilitation d'une ferme
Observations :
 - Le balcon doit être implanté à 40 cm du domaine public et protégé par la mise en place au sol de blocs de pierres situés sur la parcelle.
 - Compteur d'eau ISOTHER en limite de propriété
 - Séparation des eaux pluviales et des eaux usées ; Création d'un puits perdu pour les eaux pluviales avec canalisation du trop-plein vers les eaux pluviales ; l'intéressé devra faire le nécessaire pour canaliser l'eau de la voirie de sa parcelle afin qu'elle ne s'écoule pas sur la voie communale.
 - Places de parking : 3 par logement
 - Réseaux EDF et PTT en souterrain
- Avis : Favorable en respectant les observations données.

Monsieur le Maire informe le CM du projet d'habitat éco-responsable des Consorts VULLIEZ.

Le vendredi 11 août, la commission d'urbanisme s'est réunie pour étudier :

- Un Certificat d'Urbanisme :
 - Office Notarial de Bons-en-Chablais (CU a)
Lieu-dit : « Les Culées »
Références cadastrales : A 556 – 559 – 560 – 3132 – 3134
Objet : Vente Consorts Vulliez / Boinnard
Observations :
 - Chalet d'alpage desservi par un chemin forestier, non déneigé.
- Avis : Parcelles situées hors de la carte communale.
- Une modification de Permis de Construire:
 - TRUCHOT Sébastien
Adresse : 754 Route du Crêt
Lieu-dit : « Le hameau de Seytroux »
Références cadastrales : A 2488 – 2489 – 2905
Objet : Construction d'un garage et d'un abri voiture (avant 9,85 m² et maintenant 82,25 m²)
Observations :
 - Séparation des Eaux Pluviales et des Eaux Usées.
 - Les réseaux E. D. F. et P. T. T. seront réalisés en souterrain.
 - Toute installation de chauffage électrique sera subordonnée à un accord spécial de l'E. R. D. F. Aucune clôture ne pourra être installée sans obtention d'un arrêté d'alignement.
- Avis : Favorable en respectant les observations données.

13. Affaires diverses :

- Monsieur le Maire informe le CM du prêt de la salle d'animation pour un spectacle, en présence des aînés et des enfants de l'école du Biot.
- Madame Sylvie Boyat présente les devis afin de remplacer un ordinateur (obsolète) de la mairie et pour la maintenance des 2 ordinateurs de la mairie.
 La société CLICONLINE a été retenue.

Fin du conseil municipal : 23h30.